

POLITIQUE INCLUSION ERASMUS+ **FORMASUP MÉDITERRANÉE**

Ensemble, rendre l'alternance accessible à toutes et tous, et partout

Identité de Formasup Méditerranée :

CFA hors les murs interprofessionnel de l'enseignement supérieur public, Formasup a pour mission de promouvoir et de développer la formation d'alternants universitaires. Il est situé à l'interface de nombreuses parties intéressées et des partenaires Universités, Entreprises et Employeurs publics qui assurent ensemble la formation des alternant-es. Formasup Méditerranée est une association Loi 1901 à but non lucratif créée le 6 avril 1993 à l'initiative des Universités de PACA et de l'Union Patronale Régionale avec le concours de l'État, de la Région et de partenaires professionnels.

Ses valeurs :

La diversité, l'égalité professionnelle et l'inclusion constituent des valeurs fondatrices de notre projet et sont intégrées à la politique qualité du CFA et reconnues depuis 2024 par l'obtention du label Alliance Diversité et Égalité professionnelle.

Dans ce contexte, la mobilité européenne constitue un levier majeur d'émancipation, de développement de compétences et d'insertion professionnelle. Formasup Méditerranée s'inscrit pleinement dans le programme Erasmus+ en faisant de l'inclusion une priorité stratégique et opérationnelle de ses projets.

Son engagement dans la mobilité internationale

L'ambition de Formasup Méditerranée est de garantir : **une mobilité inclusive, équitable et adaptée aux besoins de chaque alternant-e, levier d'égalité des chances et outil de transformation sociale et professionnelle.**

Erasmus+ : un programme européen au service de l'inclusion

Le programme Erasmus+ (2021–2027) fait de l'inclusion et de la diversité une priorité, aux côtés de la transition écologique, de la transformation numérique et de la participation citoyenne. Il vise à garantir l'égalité des chances, l'accès et la participation de toutes et tous.

Les axes de la politique inclusion Erasmus+ de Formasup :

La politique Inclusion Erasmus+ poursuit les ambitions suivantes :

- Intégrer l'inclusion dans l'ensemble de ses projets Erasmus+
- Garantir une égalité réelle d'accès aux mobilités
- Favoriser la participation des publics identifié-es comme ayant des besoins spécifiques
- Lever les freins sociaux, économiques, sanitaires, territoriaux et liés aux discriminations
- Accompagner chaque alternant-e
- Sécuriser les parcours de mobilité
- Mobiliser les ressources humaines, pédagogiques et financières nécessaires
- Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes
- Contribuer à une Europe plus inclusive, solidaire et accessible

La mise en œuvre opérationnelle

L'inclusion constitue un principe structurant à toutes les étapes : information ; sélection, préparation, mobilité, suivi et évaluation.

- **Identification et mobilisation des publics** : l'inclusion est intégrée à l'ensemble du parcours Erasmus+. Formasup Méditerranée met en œuvre une communication proactive lors des réunions d'information, webinaires dédiés à la mobilité inclusive, communication sur les dispositifs d'accompagnement, sensibilisation des équipes et des partenaires. Une attention particulière est portée à l'identification en amont des besoins spécifiques des alternant-es notamment les bénéficiaires d'une aide spécifique.

- **Prise en compte des publics identifiés** comme bénéficiaires d'une aide spécifique

- **Accompagnement individualisé et renforcé** des bénéficiaires en situation de handicap en lien avec la **référénte Handicap, Diversité et Égalité professionnelle**

- **Mobilisation des financements** : Formasup Méditerranée mobilise pleinement les dispositifs Erasmus+ afin de garantir l'accessibilité effective et sécurisée des mobilités (forfait et frais réels)

- Critères choisis pour l'attribution d'un complément financier :

- Alternants en situation de handicap
- Alternants en Affection Longue Durée (ALD)
- Alternants habitant dans des zones de France ruralités revitalisation (ZFRR)
- Alternants habitant dans des quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- Alternants appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566€
- Cas individuels pouvant relever de l'inclusion

Le pilotage et l'amélioration continue

La politique Inclusion Erasmus+ s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue :

- Suivi d'indicateurs (participation, profils, réussite des mobilités)
- Recueil des retours d'expérience des participant-es
- Analyse dans le cadre de la démarche qualité ISO 9001
- Mise en place d'actions correctives et d'amélioration

L'inclusion est un pilier de notre mission. À travers cette politique, la direction de Formasup Méditerranée affirme que la mobilité européenne doit être accessible à toutes et tous, équitable, sécurisée, vectrice d'émancipation et de réussite.

Validée par la directrice de Formasup Méditerranée le 4 mai 2026

